



ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CTSA DU 6 JUILLET 2015
2. FERMETURE DES LOCAUX DURANT LES CONGES SCOLAIRES
3. APPRENTISSAGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE
4. REFORME TERRITORIALE
5. REGROUPEMENT DES SERVICES ET TRAVAUX EN COURS
6. QUESTIONS DIVERSES

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CTSA DU 6 JUILLET 2015

Madame Thirard, Secrétaire Générale d'Académie, préside la séance.

Vérification du quorum, qui est atteint.

Secrétaire adjointe de séance désignée : Hélène Bertholin-Petit (FSU).

Lecture des déclarations préalables (voir celle du SNPTES en pièce jointe).

Le SNASUB-FSU et le FNEC FP-FO ont une déclaration préalable commune suite à la réunion qui a eu lieu le 3 novembre au rectorat où 90 personnes étaient présentes (dans la continuité du mouvement de novembre dernier).

Quelques éléments de réponse de Madame Thirard : sur l'indemnitaire, la prime qui avait été versée par la ministre l'an dernier pour les catégories B et C a été étalée sur 12 mois.

Sa reconduction pour cette année avait été annoncée, elle continuera d'être versée, mais aucune nouvelle directive de la ministre n'est parvenue.

Il y avait aujourd'hui même une réunion du CTMEN (Comité Technique Ministériel de l' Education Nationale) où les revendications concernant l'indemnitaire et les carrières doivent être débattues.

Il y aura plus d'éléments pour le CTA du 19 novembre concernant l'application du RIFSEEP aux personnels de l'AENES.

NOTE SNPTES : les négociations pour les personnels ITRF ne font que débuter et se poursuivront jusqu'en décembre (voir à ce sujet la déclaration SNPTES sur l'agenda social).

Le procès verbal du CTSA du 6 juillet 2015 est approuvé.



2. FERMETURE DES LOCAUX DURANT LES CONGES SCOLAIRES :

La Secrétaire Générale déclare être étonnée par notre façon de compter les jours de fermeture dans les tableaux présentés par le SnpTES. Nous lui répondons qu'il s'agit de l'amplitude de fermeture entre les deux fêtes, qui correspondent à 4 jours de congés imposés en 2012, 2013 et 2014, et 5 jours en 2015 selon ses propositions (voir document de travail joint).

Le débat s'anime concernant cette question (avec à peu près la même teneur qu'en 2012): la Directrice des RH s'appuie sur l'enquête faite auprès des personnels concernant la fermeture de 3 semaines pendant l'été, la Secrétaire Générale déclare ne pas vouloir imposer à des personnels de venir travailler le 24 décembre alors que l'activité est très réduite.

Pourtant les 90 personnes présentes hier se sont prononcées contre la fermeture du 24 décembre. Le SnpTES rétorque que ce n'est pas la même chose de laisser le libre choix aux personnes de poser un congé ou pas ce jour là, et d'imposer une fermeture à tous. Nous craignons qu'à ce train-là on nous impose tous les congés durant les vacances scolaires, pour cause d'activité réduite (pour l'été entre le 13 juillet et le 16 août inclus par exemple).

Seule l'UNSA-Education trouve que, contrairement à d'autres ministères, nous avons 9 semaines de congés, qu'on peut bien nous imposer des fermetures, il nous en reste bien assez!! Et puis personnellement, la représentante de cette fédération préfère ne pas travailler le 24 décembre... (Un rêve de défense des personnels !!)

Le SnpTES lui répond que contrairement à d'autres ministères, les congés sont le seul et le dernier avantage qui nous reste dans l'éducation nationale (où nous sommes les plus mal rémunérés, avec les régimes indemnitaires les plus bas).

Le constat est fait que tous les personnels ne sont pas logés à la même enseigne dans l'académie puisque personne ne compte ses heures de la même manière : les 4 DSDEN ont des méthodes différentes entre elles, différentes de celle du rectorat.

Lors du passage au vote sur les propositions de fermeture :

6 voix contre (dont le SnpTES)

3 voix pour (UNSA)

1 abstention (SGEN-CFDT)

La décision finale ne nous a pas été communiquée à ce jour.



3. APPRENTISSAGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le Chef de la DPAE nous informe sur les contrats d'apprentissage en cours dans l'académie : 17, dont 11 en services académiques et 6 en EPLE , pour des formations allant du CAP au Master. La Directrice Expertise et Soutien ajoute qu'une procédure de recrutement d'apprentis professeurs est en cours, pour des étudiants de niveau L1 et L2, avec un contingent de 24 contrats pour l'académie. FO pose la question de la formation des maîtres d'apprentissage. La secrétaire Générale répond que pour le moment on n'a pas eu le temps de tout mettre en place, on en est à la signature des contrats.

4. REFORME TERRITORIALE

Rien de nouveau pour le moment. La Secrétaire Générale rappelle les grandes lignes déjà présentées au cours des réunions d'information de Monsieur le Recteur. Le CTMEN d'aujourd'hui débat aussi de cette question. Le Snpptes alerte avec insistance sur les risques psycho-sociaux en évoquant tout particulièrement la situation dans laquelle se trouvent les personnels des RAIP qui s'interrogent sur l'avenir de leurs missions depuis des mois, voir des années, étant entendu que tous les personnels sont concernés. Toute réorganisation de service devra être débattue en CHSCT académique. La Secrétaire Générale acquiesce.



5. REGROUPEMENT DES SERVICES ET TRAVAUX EN COURS :

La Directrice Expertise et Soutien nous présente un planning des opérations à venir.
S'il n'y a pas de retard dans les travaux, le déménagement pourrait débuter en juin 2019.
Le SNPTES rebondit sur la prévision de locaux syndicaux, c'est prévu.
Le Chef de la DPAI étant parti, ce dossier est suivi en collaboration avec ses pairs de Reims et de Strasbourg (première mutualisation de services ...)
La prévision de coût initiale était de 28 millions d'euros, nous en sommes à 3 de plus. Le Ministère subventionne. Les regroupements de Toulouse et de La Guadeloupe sont des réussites, celui de Nancy devrait suivre.

INTERVENTION DE LA CHEF DU BUREAU DE LA LOGISTIQUE SUR LES TRAVAUX REALISES EN 2015 :

La priorité est mise sur la mise en sécurité (mise aux normes électriques).
Réfections par l'équipe mobile académique de salles et bureaux à Santifontaine (Jean Lamour), au Rectorat (bureau des sujets, locaux des archives), dans les DSDEN.
Réflexion en cours sur les CIO : programmation trimestrielle des travaux.
La Secrétaire Générale remercie l'ensemble des agents du service logistique, qui assurent tous ces chantiers avec un grand professionnalisme.
Le SNPTES intervient au sujet de la machine à café de Santifontaine : désuète, mauvais café, cher (40 cts contre 30cts au rectorat), pas de boissons fraîches.
Personne ne semble savoir qui gère cette machine (??). Ce n'est apparemment pas l'amicale du rectorat.
Les services vont investiguer.

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA DSDEN57 SUR LES SERVICES A CHATEAU-SALINS :

Les locaux de l'ancienne sous-préfecture de Château-Salins sont transformés en une « maison de l'état » et accueillent différents services (ONF, POLE EMPLOI, POINT D'ACCES AUX DROITS ..) et maintenant la CIRCONSCRIPTION DU 1ER DEGRÉ.
Pas de charge de loyer, partage des charges de fonctionnement.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il est surtout question du RIFSEEP, dont il a déjà été question (montants de référence ? Nombre d'agents dans chaque groupe?)
Les documents seront remis lors du CTA du 19 novembre.

DSDEN 88 :

Un ou une stagiaire sera recruté(e) pour réaliser le travail d'inventaire des archives.